



## Etat d'avancement du programme LEADER + en Poitou-Charentes

### 1/ Principes généraux de mise en oeuvre du programme

Le programme LEADER+ français a fait l'objet d'une décision favorable de la Commission des Communautés Européennes, le 07 Août 2001. Le programme LEADER+ se compose de quatre volets :

- Volet I : Appui aux stratégies de développement rural
- Volet II : Soutien à des coopérations inter territoriales et transnationales
- Volet III : Mise en réseau des territoires
- Volet IV : Assistance technique

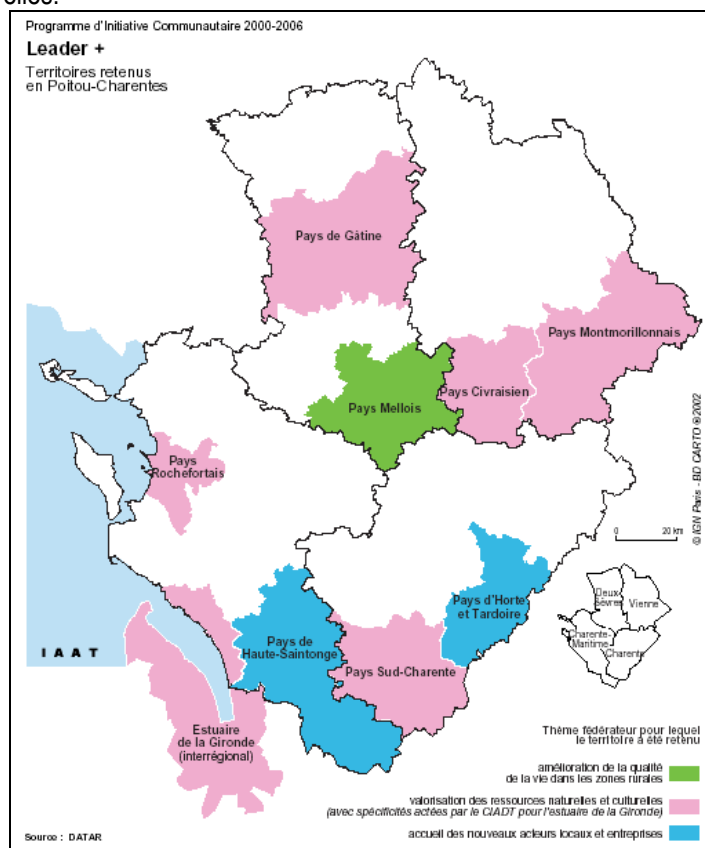
Le CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) a été désigné comme organisme de gestion de la subvention globale LEADER+. Les rôles d'autorité de gestion et de paiement de la subvention globale LEADER+, qui lui sont dévolus, lui confère la responsabilité du dispositif de mise en œuvre .

### 2/ Les groupes d'action locale en Poitou-Charentes

(voir annexe 1 et carte)

Les 8 GAL de Poitou-Charentes sont tous portés et gérés par des structures intercommunales, syndicats mixtes ou communauté de communes, et s'appuient donc fortement sur les pays constitués.

Leurs plans de développement s'articulent autour de 3 des 6 thèmes proposés, et en majorité sur celui de la valorisation des ressources naturelles et culturelles.



La dotation FEOGA LEADER+ attribuée à chaque GAL est en moyenne de 1,6 million d'euros pour la durée du programme. Les GAL peuvent programmer des opérations jusqu'au 31 décembre 2007 pour une réalisation jusqu'au 31 décembre 2008.

### **3/ avancement du volet 1 « Stratégies territoriales de développement »**

#### programmation et réalisation des opérations

Voir annexe 2 : tableau « Situation au 1<sup>er</sup> août 2006 »

L'état d'avancement de la programmation est relativement hétérogène, puisqu'il s'échelonne de 54% à 75% du montant total des maquettes financières.

En termes de réalisations (dépenses FEOGA des maîtres d'ouvrage bénéficiaires) :

- 1 seul GAL a dépassé les prévisions de réalisation et évite d'ores et déjà le dégageant d'office de la tranche 2004
- 3 GAL attestent un niveau de consommation FEOGA d'environ 90% de la prévision,
- 3 GAL attestent un niveau de consommation FEOGA d'environ 80% de la prévision,
- 1 GAL présente un retard important.

#### Dotations complémentaires :

Le comité national de suivi a alloué des fonds complémentaires à certains GAL au terme d'une première phase d'appel à projets qui s'est déroulé de juillet à décembre 2004. Le GAL Pays de Gâtine (FRPC01) a ainsi pu bénéficier d'une nouvelle dotation de 110 00 euros pour conforter certaines actions.

Une seconde phase a été lancée en 2005 pour de nouvelles candidatures. Quatre GAL de Poitou-Charentes ont ainsi obtenu une dotation complémentaire :

- ◆ GAL Pays de Haute Saintonge (FR-PC03) : 150 000 euros (décision du Comité National de Suivi de juin 2005)
- ◆ GAL Pays Montmorillonnais (FR-PC04) : 75 000 euros (décision du CNS de juin 2005)
- ◆ GAL Pays Sud Charente (FR-PC06) : 409 000 euros (décision du CNS de juin 2005)
- ◆ GAL Pays Horte et Tardoire (FR-PC07) : 160 000 euros (décision du CNS de janvier 2006)

### **3/ Les projets de coopération inter-territoriale et transnationale (volet 2)**

Le volet 2 « Coopération » permet d'obtenir un financement communautaire complémentaire pour des projets de coopération associant des GAL nationaux et européens, ou des territoires organisés selon l'approche LEADER..

Après des débuts difficiles, la coopération a pris son envol en Poitou-Charentes puisque 6 GAL sur 8 sont désormais partie prenante d'au moins un projet de coopération.

#### GAL Pays de Gâtine :

- Le projet « Hydroplus » établit une coopération transnationale avec deux GAL Leader belges, pour développer de façon conjointe « le tourisme de pêche » et améliorer la communication et les conditions de mise en marché. 37 500 euros de FEOGA ont été attribués au GAL en juin 2005.
- Le projet de coopération interterritoriale avec le GAL de la Châtre en Berry a pour objectif la valorisation des patrimoines culturels régionaux par la création d'un spectacle de musiques traditionnelles. 16 700 euros de FEOGA ont été attribués au GAL en mars 2006.

#### GAL Pays Mellois :

- Le projet "Défi Raid Pays", en partenariat avec le GAL « Euradour » (Midi-Pyrénées), met en commun des événements sportifs et culturels destinés à conforter l'autonomie des publics «jeunes» et à développer le sentiment d'appartenance à un territoire. 24 000 euros de FEOGA ont été attribués au GAL en octobre 2003.

- Le projet « Mosaïque de l'Art Roman » en partenariat avec 4 autres GAL picto-charentais cherche à valoriser le patrimoine roman de chacun des territoires avec une thématique unique à chacun (pour le Pays Mellois, le travail des tailleurs de pierre). 50 000 euros de FEOGA ont été attribués au GAL en mars 2006.

GAL Pays Haute-Saintonge :

- Le projet « Rallye Jeunes Entreprises », en partenariat avec le GAL de l'estuaire de la Gironde a pour objectif d'aider plusieurs jeunes à définir leur projet professionnel par la mise en place d'un projet collectif de découverte du bassin d'emploi local (le rallye). 15 038,50 euros de FEOGA ont été attribués au GAL en janvier 2006.
- Le projet « Mosaïque de l'Art Roman » : 50 000 euros

GAL Pays Civraisien : projet « Mosaïque de l'Art Roman », 50 000 euros

GAL Pays Sud Charente : projet « Mosaïque de l'Art Roman », 50 000 euros

GAL Pays Horte et Tardoire : projet « Mosaïque de l'Art Roman », 50 000 euros

#### 4/ l'animation et la mise en réseau des GAL (volet 3)

L'animation et la mise en réseau des GAL, constituant le volet 3 du programme, ont été confiées à une Unité Nationale d'Animation, prise en charge par le cabinet RCT.

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Animer le réseau des GAL, à travers différents vecteurs (réunions, lettre d'information, site internet resealeader.com...)
- Capitaliser et mutualiser les expériences (répertoire de territoires, recueil d'opérations,...)
- Favoriser les projets de coopération.

D'autre part, un réseau inter-régional d'animation RIA « Grand Sud-Ouest » se met actuellement en place autour du Conseil Régional d'Auvergne, avec l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT) comme correspondant régional.

La mission de ce réseau inter-régional d'animation est :

- Animer les territoires Leader+ via le partage d'expériences, de pratiques et la capitalisation
- Appuyer techniquement les territoires Leader+ sur les dimensions coopération et évaluation.

#### 5/ Contrôles et audits

Les contrôles menés par l'autorité de gestion,

En application du règlement (CE) n° 438/2001, plusieurs types de contrôles ont été mis en place depuis 2004 :

- Les **contrôles approfondis** dits « des 5% »
- Les **contrôles administratifs « qualité gestion » et « qualité paiement »** pour vérifier sur pièces le respect de la piste d'audit
- Le **Contrôle des certificats de service fait** : depuis début 2005, l'ensemble des certificats de service fait établis par les GAL est contrôlé par la DR CNASEA, avec pour 10% d'entre eux un contrôle de factures associées.

Nombre de contrôles réalisés	2004	2005	2006
Contrôles approfondis 5%	3	4	8
<i>Réalisés par l'autorité de gestion auprès des GAL et maîtres d'ouvrage</i>			<i>en cours</i>
Contrôles qualité « gestion »	8	4	2
<i>Réalisés par l'autorité de gestion – contrôle du respect de la piste d'audit</i>			
Contrôles qualité « paiement »		2	4
<i>Réalisés par l'autorité de paiement. Vérification de la qualité et de la cohérence des pièces justificatives des dépenses certifiées</i>			

### Les audits des corps de contrôles externes

La Direction « audit des dépenses agricoles » de la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission Européenne, a réalisé en 2005 un audit des systèmes de gestion et de contrôle du programme Leader+, centré sur l'examen du fonctionnement général en Poitou-Charentes, et sur une sélection d'opérations provenant de 2 GAL picto-charentais (Pays de Gâtine et Pays Montmorillonnais). Le rapport définitif n'a pas été transmis, à ce jour, à l'autorité de gestion.

La CICC, Commission interministérielle de Coordination des Contrôles, effectue depuis le deuxième semestre 2004 un audit national du programme LEADER+. La région Poitou-Charentes sera auditée la première semaine de décembre 2006.

## **6/ Conclusion**

Depuis 2004, on constate un avancement du programme sur un rythme régulier.

L'année 2005 a été fortement marquée par les résultats des contrôles réalisés par l'autorité de gestion et les audits menés par la CICC au niveau national, qui ont eu pour conséquence la mise en place d'un plan d'actions destiné à renforcer la qualité de mise en œuvre de la piste d'audit. Les GAL picto-charentais, avec l'appui de la DR, se sont largement mobilisés pour une meilleure application des cadres réglementaires et des procédures de gestion.

Sur le volet n°1 « stratégie de développement », 5 GAL sur 8 bénéficient d'une dotation complémentaire, attribuée sur la base d'un appel à candidatures national. La plupart des GAL assure une programmation régulière qui ne les met pas pour autant à l'abri de tout risque de dégageant d'office.

Au niveau national, le Cnasea prévoit la mise en place d'une procédure de ré-allocation des crédits entre, d'une part, les GAL ayant des difficultés à consommer leur enveloppe et, d'autre part, les GAL justifiant d'un besoin de crédits supplémentaires pour la fin de leur programme.

Le volet n°2 « Coopération » a démarré plus tardivement mais concerne aujourd'hui 5 GAL sur 8. De nouvelles pistes de coopération sont encore à l'étude chez certains.

Enfin, les GAL de Poitou-Charentes ont choisi de réaliser une évaluation finale commune qui a été confiée au cabinet Argos.

Sur les volets « coopération » et « évaluation », les GAL ont été soutenus par l'IAAT, relais régional du réseau inter-régional d'animation (RIA) Grand Sud Ouest.

Enfin, un dispositif de contrôles, conforme au cadre réglementaire communautaire, est opérationnel depuis la fin 2004.

L'audit de la CICC prévu en décembre 2006 sera l'occasion d'une nouvelle analyse des procédures de gestion du programme Leader dans la région Poitou-Charentes.

## Annexe 1 : Les GAL LEADER+ de la région Poitou-Charentes :

Groupe d'Action Locale LEADER+	Code	Thème LEADER+	Dotations FEOGA volet 1 (euros)	Dotations FEOGA volet 2
Pays de Gâtine	FR-PC01	Valorisation des ressources naturelles et culturelles : <i>Connaissance, protection et valorisation des milieux aquatiques et des ressources en eau – « Hydro-citoyenneté »</i>	1 592 000 + dotation complémentaire 110 000	2 projets 55 680
Pays Mellois	FR-PC02	Amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales : <i>Développement et coordination des services à destination des populations rurales et des publics sensibles (personnes âgées, petite enfance, jeunes, handicapés).</i>	1 300 000 - 193 580,29 de dégageant d'office	2 projets 74 000
Pays de Haute-Saintonge	FR-PC03	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises : <i>Développement de services et d'équipements favorisant l'installation de nouvelles entreprises et l'implantation de nouvelles populations.</i>	1 545 000 + dotation complémentaire 150 000	2 projets 65 040
Pays du Montmorillonnais	FR-PC04	Valorisation des ressources naturelles et culturelles : <i>Coordination et mise en réseau des acteurs de l'animation pour développer l'identité et l'attractivité du territoire</i>	1 570 682 + dotation complémentaire 75 000	0
Pays Civraisien	FR-PC05	Valorisation des ressources naturelles et culturelles : <i>Aménagement et mise en valeur du patrimoine architectural et naturel. Animation culturelle et insertion professionnelle</i>	1 487 522	1 projet 50 000
Pays Sud-Charente	FR-PC06	Valorisation des ressources naturelles et culturelles : <i>Valorisation économique et culturelle des activités liées aux ressources locales</i>	1 459 858 + dotation complémentaire 409 000	1 projet 50 000
Pays d'Horte et Tardoire	FR-PC07	Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises : <i>Installation de nouveaux arrivants, transmission et création d'entreprises, création d'emplois, valorisation des savoir-faire</i>	1 497 000 + dotation complémentaire 160 000	1 projet 50 000
Pays Rochefortais	FR-PC08	Valorisation des ressources naturelles et culturelles : <i>Aménagement de l'Estuaire de la Charente et valorisation du caractère maritime.</i>	1 633 000	0





Annexe 2

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME LEADER+ EN POITOU-CHARENTES  
Situation au 1<sup>er</sup> août 2006

N° DU GAL	NOM DU GAL	Maquette financière		Programmation		Réalisation / consommation		
		Dotation FEOGA en cours	Seuil du dégage-ment d'office au 31 12 06	Programmé UE au 1 <sup>er</sup> août 2006	Taux de programmation	Consommation FEOGA au 27 juillet 06	Taux de Consommation FEOGA / dotation	FEOGA déclaré payé / seuil dégage-ment 2006
		1	2	3	4=3/1	5	6=5/1	7
FR-PC01	Pays de Gâtine	1 702 000*	999 935	1 274 896	75%	755 251	44%	78%
FR-PC02	Pays Mellois	1 106 419	622 950	597 330	54%	383 670	35%	61,6%
FR-PC03	Pays Haute-Saintonge	1 695 000	970 414	915 832	54%	791 256	47%	89,5%
FR-PC04	Pays Montmorillonais	1 645 682	986 545	1 143 119	75,5%	913 264	55%	100,5%
FR-PC05	Pays Civraisien	1 487 522	934 312	1 115 965	75%	721 700	48%	80%
FR-PC06	Pays Sud-Charente	1 868 858	916 937	1 186 437	63,5%	756 115	40%	90%
FR-PC07	Pays Horte et Tardoire	1 657 000	940 266	1 182 854	71,4%	736 903	44%	86%
FR-PC08	Pays Rochefortais	1 633 000	1 025 687	1 160 455	71%	879 054	54%	94%